

L'Éducateur de vie scolaire exerce sa mission au sein du service de vie scolaire, maillon stratégique et incontournable des établissements d'enseignement privé. En lien étroit avec les élèves, ses collègues, la direction et tous les membres de la communauté éducative, il prend en charge les élèves au quotidien, assure un rôle clef dans la surveillance et la sécurisation des élèves, participe aux missions quotidiennes de la vie scolaire, propose et anime des projets...
Notre parcours de formation, habilité par la CPN EEP Formation, vous propose d'acquérir ou de perfectionner les compétences spécifiques au métier par une progression cohérente et personnalisée.

▶ Quatre compétences visées



Le CQP EVS est délivré par la CPN EEP Formation après certification de quatre blocs de compétences (BC) :

- BC1 : Participer aux activités de la vie scolaire au sein d'un établissement
- BC2 : Accompagner des élèves dans leur vie scolaire
- BC3 : Proposer et animer des projets à destination d'élèves
- BC4 : Accompagner des actions de prévention du harcèlement et des discriminations en milieu scolaire

▶ Une formation sur mesure

Chaque bloc de compétences est composé de modules de formation permettant le développement de compétences et répondant aux attendus du CQP.

Le candidat peut viser la certification d'un ou de plusieurs bloc(s) de compétences.

Après positionnement du candidat, l'ARES propose un parcours individualisé et adapté.

◀ Notre engagement

L'ARES vous propose :

- une formation dynamique et implicante
- des modules en présentiel et en distanciel
- des modules animés par des professionnels de la formation travaillant en étroite collaboration
- un accompagnement personnalisé assuré par un référent pédagogique
- une pédagogie en lien étroit avec votre pratique professionnelle
- une préparation renforcée en vue des évaluations.

CQP - Éducateur de Vie Scolaire

Le déroulé pédagogique présente les modules de formation regroupés par blocs de compétences. L'ordre présenté est le programme conseillé dans le cadre de l'inscription à la certification de l'ensemble des blocs.

L'entretien de positionnement, étape incontournable à l'entrée en formation, permet de préciser vos besoins et attentes et de définir les modules devant être suivis en vue de la préparation du CQP.

L'inscription partielle, à un, deux ou trois blocs, est également possible si vous ne souhaitez pas suivre l'intégralité de la formation.

BC1

Participer aux activités de la vie scolaire au sein d'un établissement

2 heures - 1 session
Distanciel synchrone

Module "Initial" - Environnement et fonctionnement d'un établissement de la Branche de l'Enseignement Privé

6 heures - 2 sessions
Distanciel synchrone

Module 1A - Vie scolaire : des missions et des acteurs

24 heures - 4 journées
Présentiel

Module 1B - La mission de sécurisation de la vie scolaire

Module 1C - Surveiller, observer et (ré)agir

24 heures - 4 journées
Présentiel

Module 1D - Rendre compte et transmettre

Module 1E - Gestion courante de la vie scolaire -en externat et à l'internat-

BC2

Accompagner des élèves dans leur vie scolaire

6 heures - 3 sessions
Distanciel synchrone

Module « TRANSVERSAL EVS » – Connaissance des publics accueillis

24 heures - 4 journées
Présentiel

Module 2A – La relation éducative :

Étape 2A.1 – Communication, émotions, relation
Étape 2A.2 – Les situations conflictuelles
Étape 2A.3 – L'autorité éducative

Module 2B – Les élèves face à l'acte d'apprendre

25 heures - 5 journées
Présentiel

Module 2C – Les besoins éducatifs particuliers

Module 2D – Accompagner les élèves - prendre en compte les besoins pour agir



Proposer et animer des projets à destination d'élèves

9 heures - 3 sessions
Distanciel synchrone

Module 3A - La méthodologie de projet

18 heures - 3 journées
Présentiel

Module 3B - Concevoir un projet à destination des élèves

8 heures - 3 sessions
Distanciel synchrone

Module 3C - Animer un projet à destination des élèves



Accompagner des actions de prévention du harcèlement et des discriminations en milieu scolaire

35 heures - 5 journées
Présentiel

Module 4A - Les élèves en difficulté ou « en souffrance » - Comprendre et repérer

Module 4B - Les élèves en difficulté ou « en souffrance » - (Ré)agir et prévenir :
Étape 4B.1 - Repérer et relayer
Étape 4B.2 - Proposer et participer à des actions de prévention

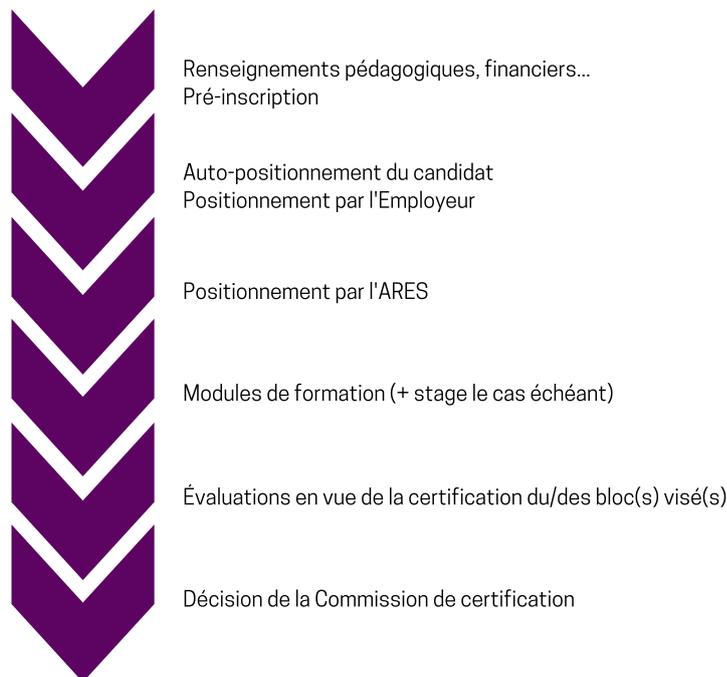
Un stage de 35 heures, en continu ou discontinu, est obligatoire en parallèle des BC1 et/ou BC2.

*Pour tout parcours de formation :
- le module "Initial" est l'étape introductive
- le module "Transversal EVS" est à programmer.*

*Le candidat bénéficie pour chaque bloc :
- d'un accompagnement personnalisé
- d'une pédagogie enrichie par des étapes en distanciel asynchrone via notre plateforme numérique.*

CQP - Éducateur de vie scolaire

◀ Les étapes du parcours CQP



▲ Tarifs

Le parcours de formation du candidat dépend des conclusions de l'entretien de positionnement.

Coût d'une heure de formation en présentiel : 26 euros

Coût d'une heure de formation en distanciel synchrone : 24 euros

Coût global par évaluation (pour chaque bloc) : 250 euros

Ces coûts comprennent également l'accompagnement personnalisé, la pédagogie en distanciel asynchrone via la plateforme numérique, l'accompagnement à la préparation des évaluations.

Modules de formation (BC1+BC2+BC3+BC4) : Jusqu'à 4644 euros TTC
Évaluations (BC1+BC2+BC3+BC4) : 1000 euros TTC

Cette formation qualifiante, inscrite sur la liste de Branche, est éligible au CPF.
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement lié au financement.



Renseignements : assistantformation@ares.asso.fr